



# EDITORIAL

## Un mouvement sous tutelle budgétaire et idéologique

### Sommaire

- 1) Le Snés, un outil indispensable *page 2*
- 2) Éditorial : un mouvement sous tutelle *page 3*
- 2) Le déroulement de la phase Intra *page 4*
- 3) Mouvement Intra: les règles générales *page 5*
- 4) Sur quel poste peut-on être nommé ? *pages 6 et 7*
- 5) Zones de remplacement *page 8*
- 6) Le droit de muter en danger *page 9*
- 7) Situations particulières *pages 10.11,12*
- 8) Néo titulaires *page 13*
- 9) Calculez votre barème pour l'Intra *pages 14 et 15*
- 11) Intra 2009- Pour vous informer *page 16*

### Documents complémentaires

- Bulletin d'adhésion *pages I et II*
- Fiche syndicale *pages XI et XII*
- Listes des groupements de communes, des zones de remplacement, des établissements APV *pages III à X*

Cette publication a pour objet de vous aider à formuler vos vœux dans le cadre d'un mouvement intra plus que jamais soumis aux effets dévastateurs des choix budgétaires et idéologiques de la politique du Gouvernement.

En effet, la préparation de rentrée continue de s'inscrire dans la mise en œuvre du dogme du désengagement de l'État et dans une logique renforcée de destruction de l'emploi public.

L'académie de Versailles perd près de 512 emplois dont 385 emplois de stagiaires. De plus, alors que les problèmes de remplacement sont déjà aigus, le Recteur ponctionne 153 emplois sur les moyens de remplacement. Une nouvelle vague de suppressions de postes aggravées par le maintien d'un taux d'HS élevé, est à prévoir C'est le droit au poste et celui de la mobilité choisie qui sont ainsi remis en question.

Les choix budgétaires et en particulier celui de la suppression des emplois de stagiaires, conjugués au tarissement des recrutements ont des conséquences désastreuses pour tous les personnels. Pour les stagiaires d'abord, auxquels est dénié le droit à une véritable année de stage et à une entrée progressive dans le métier. Pour tous, s'installe l'idée qu'enseigner est un métier qui ne nécessite ni formation ni qualification véritables.

A travers la réforme des lycées, le Ministère se donne les moyens non seulement de supprimer des postes mais aussi de transformer radicalement missions, métiers et services des personnels. La volonté d'affecter essentiellement des agrégés dans un lycée désormais considéré comme propédeutique du supérieur, amène le Recteur à imposer des cumuls de bonifications à l'intra

généralisant de graves iniquités.

Enfin, le mouvement est l'occasion pour l'Administration de s'attaquer au principe constitutif des garanties collectives des personnels dans la Fonction publique : le paritarisme. En maintenant contre l'avis majoritaire des organisations syndicales dont le SNES, sa décision de publier le projet de mouvement, elle fait le choix de donner des résultats anticipés forcément entachés d'erreurs. Il s'agit de mettre en cause le fonctionnement des instances paritaires réglementairement chargées de vérifier les actes de gestion de l'Administration mais aussi les droits des personnels.

**Le SNES est engagé dans un plan d'action sur la durée contre la politique et les réformes régressives en cours.** Il met en avant d'autres revendications pour l'avenir de nos métiers et de nos conditions de travail et la réussite de tous les jeunes. Il entend défendre dans le cadre du mouvement en face d'une Administration qui bafoue les droits des personnels et cherche à faire passer en force ses choix idéologiques, une conception de la gestion fondée sur la transparence, l'équité et l'égalité de traitement.

**Il appelle les personnels, après la Journée réussie de grève et de manifestation second degré du 12 mars, à amplifier la mobilisation, à s'investir dans les actions locales et à participer massivement à tous les temps forts nationaux et notamment la grève interprofessionnelle du 23 mars pour la défense et la promotion de l'emploi public et la revalorisation de nos métiers.**

Marie-Damienne Odent

Michel Vialle